

Rapport sur la sécurité alimentaire dans le Grand Moncton
Analyse des services, des défis structurels et des besoins communautaires
Avec recommandations stratégiques pour un système durable et équitable

Préparé par :

Jovial Orlachi Osundu

Andrea Anne

Pour :

Le Comité directeur sur l'itinérance du Grand Moncton

Novembre 2025.

Résumé	4
1. Introduction :	6
a. Objectifs du rapport :	7
b. Définition et statistiques	8
c. Insécurité alimentaire au Nouveau Brunswick et au Canada	8
d. Impact disproportionné et pression systémique	9
e. Données locales	10
II. Services de sécurité alimentaire dans le Grand Moncton	11
a. Éventail des services offerts	12
b. Populations desservies	13
• Capacité et niveaux de service	14
c. Accès aux services	15
• Contexte national	15
d. Ampleur des services et tendances en matière de demande	16
e. Modèles d'accès aux services alimentaires	17
III. Méthodologie.....	17
Phase 1 : Recherche documentaire et cartographie du contexte	18
Phase 2 : Élaboration du sondage et validation des données	18
Phase 3 : Entrevues qualitatives et visites de sites	19
a. Organismes ayant participé au processus	19
IV. Conception des programmes, ressources et partenariats	20
a. Accès aux services et critères d'admissibilité	20
b. Demande saisonnière et cyclique	21
c. Sources d'approvisionnement alimentaire et de financement	23
e. Ressources humaines	24
V. Qualité alimentaire, nutrition et impact des programmes.....	25
a. Adaptations alimentaires et inclusivité culturelle	25
b. Lien entre alimentation et santé	26
c. La sécurité alimentaire dans le cadre judiciaire	27

d.	Implications pour la mise en œuvre	28
e.	Mesures de durabilité	28
f.	Collecte de données et rétroaction des usagers	29
VI.	Refuges, logements supervisés et insécurité alimentaire.....	30
a.	Rôle des refuges et des logements supervisés dans le réseau de sécurité alimentaire.....	30
b.	Profils des résidents et niveaux de dépendance	31
c.	Pressions financières et lacunes politiques.....	31
d.	Intégration avec les services alimentaires communautaires	32
e.	Un continuum élargi de services	33
VII.	Principaux défis et obstacles	34
a.	Hausse des coûts et inflation	34
b.	Limites du financement et dépendance aux dons en nature	34
c.	Pénurie de personnel et de bénévoles	34
d.	Contraintes d'infrastructure et d'espace.....	35
e.	Collaboration et partage restreint des données.....	35
f.	Flexibilité limitée pour fournir ou référer vers des repas d'urgence	35
g.	Obstacles liés au transport et à la géographie	35
h.	Charge administrative et exigences de reddition de comptes	36
i.	Iniquités systémiques plus larges.....	36
VIII.	Recommandations	36
a.	Intégrer la sécurité alimentaire dans la réponse coordonnée du Nouveau Brunswick	36
b.	S'attaquer aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire	37
c.	Stabiliser l'approvisionnement alimentaire et le financement opérationnel	38
d.	Améliorer l'efficacité, l'accessibilité et l'inclusion des services	38
IX.	Conclusion	39
X.	Bibliographie	41

Résumé

Ce rapport analyse l'état de l'insécurité alimentaire ainsi que les défis structurels et opérationnels auxquels font face les fournisseurs alimentaires dans le Grand Moncton, au Nouveau Brunswick. L'étude trouve son origine à la suite de l'annonce d'une réduction de 1 000 000 \$ du financement provincial destiné à l'approvisionnement alimentaire de NOURRIR NB en mars 2025. NOURRIR NB est l'organisme provincial responsable de l'approvisionnement, de l'entreposage et de la distribution de denrées aux banques alimentaires et aux cuisines communautaires au Nouveau Brunswick. Cette décision gouvernementale a accentué les pressions au sein d'un système déjà fragilisé par une augmentation de 140 % de la demande en trois ans.

Au cours de cette recherche, nous avons utilisé une méthodologie mixte comme outil principal. À travers la recherche documentaire et des entretiens auprès de 24 fournisseurs alimentaires, incluant des banques alimentaires, des cuisines communautaires, des refuges, des fournisseurs de logements supervisés et des agences multiservices, l'étude dresse une cartographie détaillée du réseau alimentaire, met en lumière les principales lacunes et analyse les obstacles qui compromettent sa durabilité.

Les données démontrent qu'un ménage sur 4 au Nouveau Brunswick vit en situation d'insécurité alimentaire, ce qui reflète à la fois la précarité économique, la stagnation des revenus et des inégalités systémiques persistantes. Le système alimentaire provincial dépend largement de la charité et des dons, dépendance qui, en l'absence d'investissements publics suffisants, crée un déficit annuel d'approvisionnement estimé entre 1 000 000 \$ et 1 500 000 \$. Les ménages racialisés et autochtones sont les plus touchés, avec des taux d'insécurité alimentaire atteignant 46,7 % et 39,9 %. Parallèlement, de nombreuses organisations manquent des ressources nécessaires pour répondre à des besoins alimentaires particuliers, notamment l'accès constant à des produits halal.

Le rapport met aussi en évidence les pressions croissantes liées à l'augmentation du coût de la vie, au financement stagnant, au manque de rétention du personnel et à la diminution du nombre de bénévoles, autant de facteurs qui rendent difficile le maintien des programmes essentiels. Malgré ces conditions difficiles, l'étude souligne la résilience des acteurs communautaires, notamment grâce à la récupération alimentaire, à la collaboration inter-organisationnelle et à leurs appels répétés à des solutions durables.

Les recommandations proposées visent à établir un financement stable pour l'approvisionnement alimentaire, à ajuster le salaire minimum afin qu'il corresponde au revenu de substance, et à mettre en

œuvre des politiques sociales et culturellement équitables. L'objectif est de mettre en place des mesures permanentes, plutôt que de dépendre de solutions temporaires.

1. **Introduction :**

La diminution du financement de NOURRIR NB a suscité une vive inquiétude au sein de la communauté, tant chez les usagers des banques alimentaires que chez les pourvoyeurs de services, puisque la demande de soutien alimentaire connaissait déjà une hausse importante. Nourrir NB avait notamment rapporté une augmentation de 42 % des demandes (Clow, 2025). Selon Simpson (2025), cette réduction de 1 000 000 \$ représentait une baisse de 50 % par rapport à l'exercice précédent, créant un écart de financement significatif. Un article sur Global News (avril 2025) soulignait également que cette coupure budgétaire remettait en question les contrats déjà établis, notamment avec l'Hirondelle Farm, qui devait fournir des denrées fraîches aux banques alimentaires.

L'un des risques les plus préoccupants concernait la suspension du programme de petits déjeuners offert aux personnes vulnérables et sans abri à l'église anglicane St George. Cette interruption prévue pour l'été 2025 aurait privé ces personnes non seulement d'un premier repas essentiel, mais aussi d'un accès à des services de base comme les douches, la buanderie et des vêtements propres. Parallèlement, Harvest House Atlantic annonçait qu'il limiterait prochainement son service de repas à ses seuls résidents, ce qui aurait encore réduit les points d'accès alimentaires disponibles dans la ville.

Ces changements auraient créé un vide majeur, puisqu'aucune organisation n'aurait été en mesure de fournir le petit déjeuner aux personnes sans abri ou de mettre en place un nouveau service d'urgence pour compenser. Les autres services encore disponibles, soit Humanity Project pour le souper, ainsi que Karing Kitchen et Ray of Hope pour le dîner, fonctionnaient déjà à pleine capacité. Une seule augmentation supplémentaire de la demande aurait exercé une pression accrue sur leurs ressources financières, leur personnel et leurs espaces physiques. Dans ce contexte, l'interruption de ces programmes aurait signifié que de nombreuses personnes sans abri à Moncton auraient passé des journées entières sans accès à un repas, à une douche ou à des mesures d'hygiène de base.

En réponse à ces risques, des leaders communautaires ont organisé des rencontres d'urgence afin d'éviter un effondrement complet de la distribution des repas. Le Comité directeur sur l'itinérance du Grand Moncton a pu réorienter du financement vers Harvest House pour maintenir les programmes de petit déjeuner, de dîner et de souper destinés aux personnes sans abri, aux résidents vulnérables et aux aînés

jusqu'au 31 décembre 2025. Cette intervention a temporairement permis de garantir l'accès à trois repas par jour, tandis que se poursuivaient des discussions plus larges sur le financement à long terme.

Conscient du caractère temporaire de cette mesure, le Comité s'est lancé dans la rédaction d'un rapport visant à identifier des stratégies durables et à long terme pour garantir un accès régulier aux repas pour les résidents les plus vulnérables de Moncton. En septembre 2025, le gouvernement provincial a annoncé un investissement de 1 500 000 \$ dans Nourrir NB. Cet investissement devait aider à compenser la hausse du coût des aliments et répondre à la croissance de la demande dans les banques alimentaires.

Cependant, bien avant cette annonce, notre équipe avait déjà entrepris des consultations auprès des organisations durant les mois de juillet et septembre afin de mieux comprendre l'ampleur réelle des défis qu'elles rencontraient. Ces échanges ont révélé la pression considérable qui s'exerçait sur les fournisseurs alimentaires, et ce même avant l'arrivée des nouveaux fonds.

Bien que le nouveau financement ait été accueilli comme un soulagement, son impact est demeuré limité. Nourrir NB avait demandé un montant plus élevé pour répondre à la demande provinciale croissante. Selon les estimations internes, le budget d'achat de nourriture de l'organisme est passé d'environ 300 000 \$ en 2021 à près de 6 000 000 \$ en 2025, une augmentation importante attribuable à l'inflation et aux besoins grandissants de la population (Clow, 2025). Ainsi, l'investissement de 1 500 000 \$ n'a pas suffi à stabiliser l'approvisionnement alimentaire à l'échelle provinciale. Même si les services demeurent offerts, il est indéniable que leur maintien dépendra de l'obtention d'un financement conséquent.

a. Objectifs du rapport :

- Documenter l'ensemble des services alimentaires disponibles dans la région du Grand Moncton, incluant les banques alimentaires, les cuisines communautaires, les refuges offrant des repas et les agences de multiservices ayant un volet alimentaire.
- Analyser les défis auxquels ces fournisseurs doivent faire face, notamment l'instabilité du financement, l'augmentation du coût de la vie, les obstacles liés à l'accessibilité des services et à la diversité culturelle, la rétention du personnel et l'insuffisance des infrastructures.
- Évaluer l'efficacité, l'inclusivité et la durabilité des services offerts à partir des données recueillies grâce à des entretiens, à des visites sur le terrain et à la recherche documentaire.

- Mettre en lumière le rôle essentiel des partenaires sociaux et communautaires, dont les agriculteurs, les bénévoles, les fournisseurs de logements, les intervenants en santé et les militants, afin de garantir un accès équitable à l'alimentation.
- Proposer des recommandations orientées vers des solutions radicales et durables pour renforcer le système alimentaire dans son ensemble.

b. Définition et statistiques

Selon le Groupe de la Banque mondiale, l'insécurité alimentaire correspond à un manque d'accès constant à une quantité suffisante d'aliments sains, nutritifs et culturellement appropriés permettant de répondre aux besoins nutritionnels et de maintenir une vie saine.

La sécurité alimentaire repose sur quatre dimensions interdépendantes :

- 1- **Disponibilité**, soit la présence continue de quantités suffisantes de nourriture.
- 2- **Accès**, c'est-à-dire la capacité financière et matérielle d'obtenir des aliments nutritifs assurant une alimentation équilibrée.
- 3- **Utilisation**, soit l'usage approprié des aliments grâce à une alimentation diversifiée et équilibrée, à une eau salubre et à des soins de santé adéquats.
- 4- **Stabilité**, un accès fiable à l'alimentation dans le temps, non menacé par des chocs économiques ou sociaux.

c. Insécurité alimentaire au Nouveau Brunswick et au Canada

L'insécurité alimentaire dans le Grand Moncton et dans l'ensemble du Canada trouve son origine dans une crise économique et sociale profonde qui touche toutes les provinces du pays. Les données récentes montrent que ce problème social oblige les organisations à opérer sous pression alors que les besoins augmentent rapidement.

Portée et ampleur de la crise

Les données les plus récentes mettent en lumière l'ampleur de l'instabilité financière au Nouveau Brunswick et au Canada. Elles révèlent une progression marquée de l'insécurité alimentaire dans toutes les catégories de population, particulièrement chez les ménages à faible revenu et les enfants.

- À l'échelle provinciale, environ 29,5 % des résidents au Nouveau-Brunswick, vivaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire en 2024, (PROOF, 2025).
- Environ 1 ménage sur 4 au Nouveau Brunswick vivait en insécurité alimentaire en 2023, (PROOF, 2025).
- 2 enfants sur 5 de moins de 18 ans vivait en insécurité alimentaire en 2023, (PROOF, 2025).
- À l'échelle nationale, 25,5 % des familles canadiennes, incluant 2.5 millions d'enfants ont déclaré être touchées par l'insécurité alimentaire en 2024, (PROOF, 2025).
- En lien avec la pauvreté, les recommandations du rapport insistent sur l'importance d'aligner le salaire minimum au revenu de substance, estimé à environ 24 \$ et 62 cents de l'heure.

d. Impact disproportionné et pression systémique

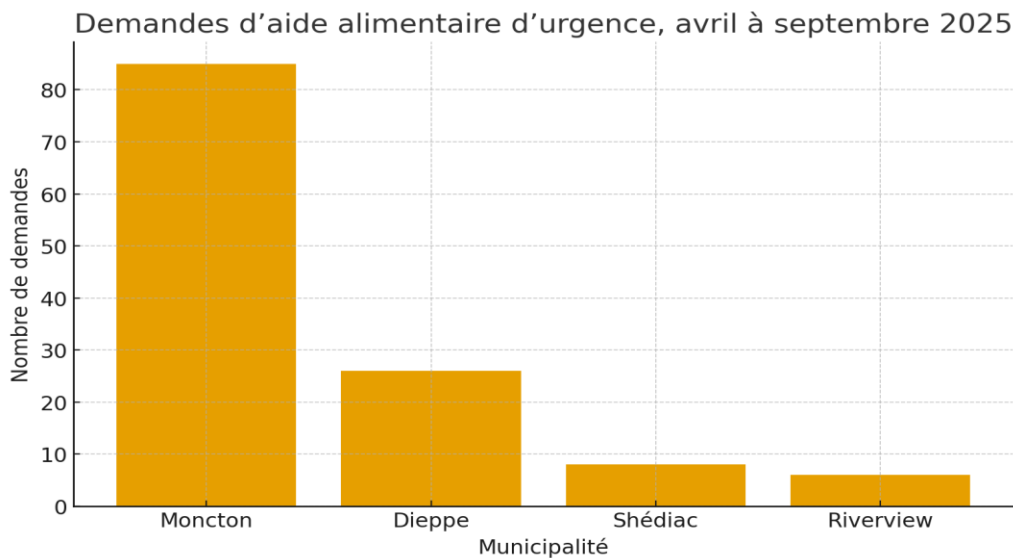
L'insécurité alimentaire est fortement racialisée et étroitement liée à la précarité résidentielle. De ce fait, elle accentue la charge de travail des travailleurs de première ligne.

- Pour les ménages racialisés, environ 46,7 % des ménages noirs et 39,9 % des ménages autochtones vivant hors réserve étaient en situation d'insécurité alimentaire en 2024, (PROOF, 2025).
- Dans les refuges, plus de 60 % des personnes entrantes avaient déjà eu recours à une banque alimentaire, ce qui illustre le lien direct entre accès à la nourriture et stabilité en logement, (Jadidzadeh, Kneebone et Burek, 2025).
- Du côté de la demande, Nourrir NB a enregistré une augmentation de 140 % de ses services au cours des trois dernières années, ce qui dépasse largement sa capacité opérationnelle.
- Pour les personnes ayant des restrictions alimentaires, le coût de l'inclusivité impose des choix difficiles. Par exemple, la viande halal coûte entre 30 % et 50 % plus cher que les produits standards. Dans ce contexte, Moncton Cares et d'autres banques alimentaires dépensent entre 500 \$ et 700 \$ par mois uniquement pour maintenir un stock minimal de viande halal.

e. Données locales

Au-delà des données provenant de PROOF et de Statistique Canada, 211 Nouveau Brunswick collecte également des informations sur les demandes d'aide alimentaire d'urgence. Pour ce rapport, nous avons retenu les municipalités directement concernées par l'étude, ce qui permet d'obtenir un portrait précis de la pression exercée sur les services locaux.

Afin de mieux illustrer l'ampleur de ces besoins, les données recueillies entre avril et septembre 2025 ont été regroupées dans le graphique ci-dessous, qui présente le nombre total de demandes d'aide alimentaire enregistrées par municipalité durant cette période.



Nombre de demandes d'aide alimentaire d'urgence (avril à septembre 2025, 211 Nouveau Brunswick)

- Moncton : 85
- Dieppe : 26
- Shédiac : 8
- Riverview : 6

Ces données démontrent que l'insécurité alimentaire demeure un enjeu profondément économique et structurel. Elles soulignent la nécessité de réformes systémiques, tant sur le plan des politiques publiques que du financement, afin que les ressources allouées reflètent réellement les besoins des communautés.

II. Services de sécurité alimentaire dans le Grand Moncton

Au cours de cette recherche, il est devenu évident que les banques alimentaires, les cuisines communautaires et les autres organismes connexes sont souvent perçus comme un groupe homogène, alors qu'ils jouent en réalité des rôles très distincts. À partir de nos observations et de nos entretiens, nous avons identifié cinq types d'organismes actifs dans la région du Grand Moncton.

➤ Nourrir NB

Nourrir NB est l'organisme provincial responsable de l'approvisionnement, de l'entreposage et de la distribution des denrées alimentaires. Selon les informations disponibles sur son site Web et dans les médias, l'organisme subventionne 67 banques alimentaires et cuisines communautaires, lui conférant un rôle central dans la distribution équitable des denrées dans toute la province. Nourrir NB coordonne le transport, la logistique, effectue des achats en gros et redistribue les aliments en fonction des besoins et de la capacité de chaque organisme.

Au total, Nourrir NB soutient 67 organismes membres et collabore avec environ 100 partenaires communautaires supplémentaires, principalement alimentés par les dons et par la récupération et redistribution des surplus alimentaires. Plusieurs organismes rencontrés confirment recevoir leurs denrées directement de Nourrir NB, en quantité déterminée selon le nombre de clients servis chaque mois, tel que rapporté dans Link2Feed.

En effet, **Link2Feed** est le système provincial utilisé par les banques alimentaires pour enregistrer la quantité d'aliments distribuée chaque mois et soumettre les rapports requis. Des organismes comme Moncton Cares, le centre alimentaire communautaire Peter McKee, Harvest House Atlantic et Youth Impact Jeunesse utilisent cette plateforme pour documenter les visites. Nourrir NB s'appuie ensuite sur ces informations pour planifier son budget, ajuster ses achats et répartir les ressources de manière plus équitable.

➤ Banques alimentaires

Les banques alimentaires fonctionnent selon un modèle semblable à celui d'une épicerie, où les personnes peuvent choisir elles-mêmes les aliments qu'elles souhaitent. Elles préparent également des paniers d'urgence pour les ménages en crise ou les personnes qui ne sont pas inscrites. Les denrées fournies par Nourrir NB couvrent environ trois à cinq jours de nourriture par personne chaque mois. Selon leur taille, leur capacité d'entreposage et leur emplacement, les organismes reçoivent une ou deux livraisons par semaine. Leur capacité de distribution repose principalement sur Nourrir NB, sur les dons et sur le bénévolat, ce qui demeure essentiel pour répondre à la demande croissante.

➤ **Cuisines communautaires**

Les cuisines communautaires servent des repas chauds prêts à consommer, habituellement sur place. Elles soutiennent des personnes en situation d'itinérance, de précarité financière ou vivant un isolement social. Selon leurs ressources, certaines offrent trois repas par jour, tandis que d'autres n'en offrent qu'un seul. Toutes n'ont pas la capacité d'offrir des services complémentaires comme les douches, la buanderie ou les produits d'hygiène. En théorie, ces organismes visent à offrir trois repas quotidiens, mais la majorité n'y parvient pas en raison du manque de financement. Offrir ces repas de façon constante sans ressources suffisantes les obligerait à réduire la qualité nutritionnelle de la nourriture, ce qui crée des arbitrages difficiles entre quantité et qualité.

➤ **Maisons d'hébergement et lits d'urgence**

Les maisons d'hébergement regroupent les refuges et les programmes résidentiels qui offrent des repas exclusivement à leurs résidents. Ils distinguent les résidents dépendants, qui dépendent entièrement des repas fournis, et les résidents autonomes qui préparent leur propre nourriture tout en bénéficiant parfois de dons alimentaires ou de cuisines partagées.

➤ **Agences multiservices**

Il s'agit d'organismes dont le mandat principal n'est pas l'alimentation, mais qui offrent des repas ou des denrées alimentaires en complément d'un éventail plus large de services communautaires.

a. Éventail des services offerts

Dans les villes de Moncton, Dieppe, Riverview et Shediac, les organismes offrent une diversité de services destinés à répondre aux besoins immédiats et variés des résidents. Ces services incluent des paniers d'épicerie, des repas chauds, des repas et collations pour l'école, des services de livraison pour les aînés

à faible revenu et les personnes en situation de handicap, des cartes ou bons d'épicerie, des cuisines communautaires, des jardins communautaires et des ateliers d'éducation nutritionnelle.

Bien que plusieurs organismes fournissent des efforts en matière de récupération alimentaire, seuls quelques-uns disposent de partenariats structurés avec des fermes. Par exemple, le Vestiaire Saint Joseph entretient une collaboration avec des fermes de la région. Lorsque celles-ci ont des surplus de légumes, ils les donnent au Vestiaire, qui en retour remet aux fermes les aliments non utilisés pour nourrir les animaux. Même à petite échelle, cette initiative contribue à réduire le gaspillage alimentaire et à renforcer les liens avec les producteurs locaux.

Les organismes consultés soulignent également le rôle social et émotionnel de leurs services. Les lieux de distribution deviennent souvent des espaces sécurisants où les personnes peuvent socialiser, obtenir des références vers d'autres services ou s'informer sur les ressources en matière de logement ou d'emploi.

Plusieurs banques alimentaires distribuent aussi des produits essentiels non alimentaires, tels que les produits d'hygiène, les serviettes menstruelles, le dentifrice, les couches ou le lait maternisé. Cela montre que l'insécurité alimentaire est intimement liée à une pauvreté matérielle plus large. Même si ces articles sont essentiels à la dignité, la majorité des organismes reconnaissent que leur budget limité les oblige à prioriser la nourriture, ce qui les rend fortement dépendants des dons.

Enfin, certaines petites banques alimentaires ont été créées spécialement pour des populations qui rencontrent des obstacles dans les banques alimentaires traditionnelles, notamment les personnes ayant des défis cognitifs ou des problèmes de santé mentale. L'objectif est d'offrir un espace plus accessible et moins intimidant afin d'encourager ces personnes à recevoir les services dont elles ont besoin.

b. Populations desservies

Les organismes alimentaires du Grand Moncton soutiennent une population très diversifiée, ce qui reflète la complexité de la pauvreté et de la vulnérabilité sociale dans la région. Les services rejoignent des personnes en situation d'itinérance, des nouveaux arrivants et réfugiés, des membres des communautés autochtones, des personnes racialisées, des aînés, des enfants et des jeunes, des étudiants postsecondaires ainsi que des familles monoparentales et des ménages à faible revenu. Certains organismes offrent également des services adaptés pour les personnes ayant des défis cognitifs ou des limitations fonctionnelles afin de garantir un accès sécurisant et inclusif.

- **Capacité et niveaux de service**

Les résultats de notre sondage indiquent que le nombre de personnes desservies varie fortement selon la taille, l'emplacement et la mission des organismes. Les banques alimentaires de la région accueillent chaque mois entre quelques centaines et plusieurs milliers de personnes :

- Les grandes banques alimentaires de Moncton desservent plus de 5 000 personnes par mois
- Les organismes de taille moyenne situés en périphérie soutiennent entre 1 000 et 5 000 personnes
- Les petites banques alimentaires communautaires accueillent entre 100 et 500 personnes

De plus, la majorité des banques alimentaires enregistrent au moins 10 nouveaux usagers par mois, incluant des élèves du primaire, du secondaire et du postsecondaire.

Les programmes de repas directs, quant à eux, distribuent entre 500 et 5 000 repas mensuellement selon les ressources disponibles.

Afin d'offrir un aperçu consolidé de la capacité et des coûts associés à ces services, le tableau ci-dessous présente les tendances observées dans la région :

Tableau. Capacité mensuelle et coûts alimentaires moyens selon le type d'organisme

Type d'organisme	Personnes/Repas servis par mois	Coût ou budget moyen
Grandes banques alimentaires (Moncton)	5 000+ personnes	≈ 5 000 \$/mois
Banques alimentaires de taille moyenne	1 000 à 5 000 personnes	≈ 5 000 \$/mois

Petites banques alimentaires communautaires	100 à 500 personnes	≈ 5 000 \$/mois
Programmes de repas directs	500 à 5 000 repas	≈ 176 000 \$/mois
Refuges et logements supervisés	Selon le nombre de résidents	Budget annuel de 140 000 \$, plus 9,25 \$/jour/résident et 4 \$/jour pour besoins alimentaires particuliers

c. Accès aux services

Les banques alimentaires fonctionnent selon des secteurs géographiques précis et exigent une preuve d'adresse. Un ménage peut obtenir un panier par mois sans vérification financière, mais une demande supplémentaire peut impliquer une révision de la situation économique.

Depuis janvier 2025, la vérification du revenu (talons de paie, déclarations fiscales) a été retirée à la demande de NOURRIR NB afin de réduire les obstacles d'accès, notamment dans un contexte de hausse rapide des loyers, de stagnation des salaires et d'augmentation du coût de la vie.

Les programmes de repas directs, contrairement aux banques alimentaires, sont accessibles sans inscription ni restriction géographique.

- **Contexte national**

Selon PROOF, environ **10 millions de personnes** vivaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire en 2024. Les données de PROOF (2025) révèlent des inégalités particulièrement marquées :

- **46,7 %** des ménages noirs
- **39,9 %** des ménages autochtones vivant hors réserve, se trouvent en situation d'insécurité alimentaire, des taux largement supérieurs à la moyenne nationale.

Ces données confirment la nécessité d'un réseau de soutien capable de répondre à des besoins variés et fortement influencés par les conditions économiques, sociales et culturelles.

d. Ampleur des services et tendances en matière de demande

Les organismes alimentaires du Grand Moncton présentent des capacités très variées. Certaines banques alimentaires desservent quelques centaines de personnes par mois, tandis que les plus grandes en soutiennent plus de 5 000. Les distributeurs de repas chauds servent également plusieurs milliers de repas mensuellement. Malgré ces différences, tous font face à une pression croissante liée à une demande plus élevée que jamais.

Au cours de la dernière année, un nombre important de ménages a fréquenté les banques alimentaires ou les distributeurs de repas plusieurs fois par mois, parfois même chaque semaine. Cette hausse touche particulièrement les personnes n'ayant pas accès à un revenu stable ou à un logement abordable. Les organismes rencontrés à Moncton, Dieppe et Shédiac ont tous signalé une augmentation notable de la demande, attribuée à l'inflation, aux coûts de logement, au manque de financement, au manque d'espaces d'entreposage et aux lacunes en matière d'éducation nutritionnelle.

De nombreux organismes observent également une hausse du nombre de personnes sollicitant de l'aide pour la première fois, y compris des travailleurs et des familles auparavant autonomes. Dans certains cas, même des employés dépendent des services alimentaires de leur propre organisme en raison des pressions financières.

À l'échelle provinciale, le directeur général de Nourrir NB, Stéphane Sirois, rapporte une augmentation de 140 % de la demande au cours des trois dernières années. À Moncton, la banque alimentaire Peter McKee dessert environ 300 familles et personnes chaque jour. Malgré l'investissement provincial de 1 500 000 \$ annoncé en septembre 2025, Nourrir NB prévoit toujours un déficit annuel de 1 000 000 \$ à 1 500 000 \$, même avec une capacité de dépenses augmentée à 4 500 000 \$ (Clow, 2025).

Cette demande en croissance constante fragilise un système déjà sous financé. Les pénuries de personnel, le manque d'espace d'entreposage et la hausse des coûts alimentaires aggravent les défis. Plusieurs organismes craignent que sans financement supplémentaire, certains programmes de repas ou de

distribution alimentaire soient forcés de fermer avant la fin de l'année 2025. L'écart entre les besoins de la population et les ressources disponibles devient ainsi de plus en plus important.

e. Modèles d'accès aux services alimentaires

Les banques alimentaires fonctionnent selon des secteurs géographiques précis. À Moncton, par exemple, seules les personnes résidant dans la ville peuvent être desservies. Une preuve d'adresse est exigée avant l'inscription dans la plateforme Link2Feed, qui sert au suivi des usagers.

Depuis janvier 2025, les exigences liées à la vérification des revenus, comme les talons de paie ou les déclarations de revenus, ont été abolies afin de réduire les obstacles à l'accès. Cette décision, demandée par Nourrir NB, vise à renforcer l'équité et à mieux refléter les réalités économiques actuelles.

Lorsqu'un ménage demande un second panier au cours du même mois, l'organisme peut toutefois exiger des preuves financières pour s'assurer que les denrées supplémentaires sont distribuées aux personnes réellement dans le besoin. Cette mesure reconnaît que les revenus déclarés ne reflètent pas toujours la capacité réelle de couvrir les dépenses essentielles, surtout en contexte de hausse rapide des loyers, de stagnation des salaires, de responsabilités de soins ou de maladie.

Contrairement aux banques alimentaires, les cuisines communautaires, les soupes populaires et les autres distributeurs de repas sont accessibles sans inscription ni exigence géographique. Toute personne ayant besoin d'un repas peut s'y présenter, peu importe son lieu de résidence. Ce modèle permet une réponse immédiate aux situations d'urgence alimentaire et constitue souvent un filet de sécurité pour les personnes sans adresse fixe, en situation d'itinérance ou vivant une crise.

III. Méthodologie

Les résultats de ce rapport sont basés sur un ensemble de méthodes comprenant des sondages, des entrevues approfondies, des visites de terrain et l'analyse de données existantes. L'objectif était d'offrir une cartographie des services alimentaires dans le Grand Moncton. Le projet repose sur une approche collaborative et sur l'engagement direct avec les organismes.

Phase 1 : Recherche documentaire et cartographie du contexte

La démarche a débuté par une analyse documentaire approfondie. Nous avons consulté des rapports annuels et des données statistiques provenant de sources fiables, incluant 211 Nouveau Brunswick, le Human Development Council, PROOF Canada, Statistique Canada et divers articles de presses. Cette étape a permis d'identifier les tendances liées à l'insécurité alimentaire, les changements de financement ainsi que la structure des programmes alimentaires dans la province, particulièrement dans le Grand Moncton. Elle a également mis en lumière plusieurs enjeux systémiques récurrents, dont l'instabilité du financement, la croissance soutenue de la demande et l'écart entre les politiques provinciales et leur mise en œuvre réelle sur le terrain.

En parallèle, nous avons créé une base de données interne répertoriant l'ensemble des organismes offrant des services liés à la sécurité alimentaire dans le Grand Moncton et à Shédiac. Pour chacun, un profil descriptif a été élaboré à partir des informations accessibles publiquement. Ce travail a révélé que plusieurs organismes n'ont pas toujours le temps d'actualiser les informations présentes sur leur site web, notamment celles liées aux heures de service, aux critères d'admissibilité ou à leur capacité opérationnelle.

Phase 2 : Élaboration du sondage et validation des données

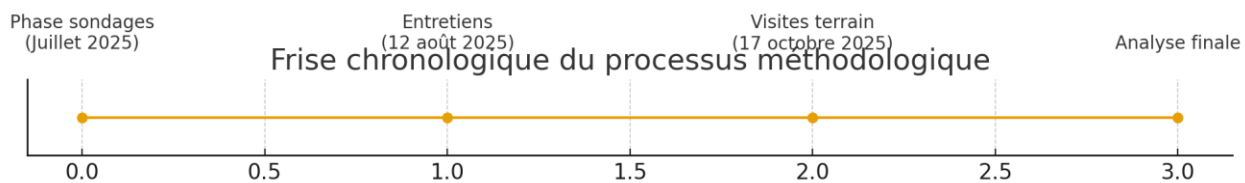
Pour assurer la précision et la pertinence des données recueillies, nous avons communiqué directement avec chaque organisme et identifié une personne contact, généralement une coordonnatrice de programme ou une direction générale. Chaque organisme a été invité à vérifier et mettre à jour son profil descriptif, puis à réviser une version préliminaire du sondage que nous préparions pour la collecte de données. Ils ont également été encouragés à proposer des ajustements afin de rendre les questions plus inclusives et représentatives de leurs réalités.

Les commentaires reçus ont permis d'améliorer la version finale du sondage, qui reflète fidèlement les conditions opérationnelles du terrain. Le sondage final a été envoyé par courriel le 15 juillet 2025. Des appels et suivis par courriel ont ensuite été réalisés au cours des semaines suivantes pour encourager la participation. Afin d'assurer que tous les organismes puissent contribuer malgré leurs contraintes de temps, certains sondages ont été complétés par téléphone.

Phase 3 : Entrevues qualitatives et visites de sites

La séquence méthodologique suivie dans ce projet repose sur trois étapes complémentaires. Après la collecte des données par sondage, des entrevues qualitatives ont été réalisées auprès des organismes entre le 12 août et le 17 octobre 2025, suivies de visites de terrain permettant de valider et contextualiser les informations recueillies. La frise ci-dessous illustre la progression de ces différentes étapes.

Frise chronologique du processus



a. Organismes ayant participé au processus

1. Albert County Food Bank
2. Alternatives Residences
3. Boys and Girls Club of Moncton
4. Carrefour pour Femmes
5. Ensemble Moncton
6. Nourrir NB
7. Aliments pour tous NB
8. Harvest House Atlantic
9. House of Nazareth
10. Humanity Project

11. John Howard Society
12. Karing Kitchen
13. Moncton Cares
14. Moncton Lions Club
15. Peter McKee Food Bank
16. Ray of Hope Kitchen Inc
17. Salvation Army
18. Second Harvest
19. Second Mile Food Bank
20. St. George's Anglican Church
21. Vestiaire Saint Joseph Inc
22. Réseau de santé Vitalité
23. Youth Impact Jeunesse
24. YWCA Moncton

IV. Conception des programmes, ressources et partenariats

I. Accès aux services et critères d'admissibilité

Avant la pandémie de COVID 19, plusieurs banques alimentaires exigeaient une preuve de revenu ou une inscription préalable pour accéder aux services, même lors d'une première visite. Durant la pandémie, ces exigences ont été réduites ou suspendues afin de prioriser la sécurité et de permettre une distribution plus rapide, ce qui a amené certaines cuisines communautaires à servir les repas directement à la porte, sans accueil intérieur.

Selon les consultations menées auprès des organismes alimentaires, les critères d'admissibilité varient maintenant d'un organisme à l'autre. Certains services, comme les cuisines communautaires, fonctionnent en accès libre, permettant à toute personne dans le besoin de recevoir un repas sans restriction. D'autres appliquent des critères liés à l'âge, comme Youth Impact Jeunesse, qui ne dessert que les jeunes de moins de 19 ans. Certains organismes utilisent également un modèle basé sur la référence, où l'admissibilité doit être confirmée par un travailleur social, une agence de logement ou un partenaire communautaire, surtout pour les demandes d'urgence.

La majorité des organismes procèdent toutefois à une évaluation du revenu afin de déterminer si un ménage peut accéder à des denrées plus d'une fois par mois. Certains exigent également une inscription formelle ou une adhésion, parfois assortie d'une contribution symbolique, comme au Boys and Girls Club. Cette contribution peut être annulée lorsque le revenu familial est insuffisant. Dans certains cas, les ménages doivent fournir une adresse et un numéro d'assurance maladie pour obtenir un panier mensuel. Enfin, certains services sont destinés exclusivement aux personnes ayant des limitations cognitives.

Ces variations illustrent la diversité des modèles de services et la nécessité d'adapter l'admissibilité au cas par cas, en fonction de la capacité opérationnelle et des ressources disponibles. Toutefois, pour des raisons logistiques, les banques alimentaires fonctionnent majoritairement sur rendez-vous. Une fois inscrites, les personnes ont des dates précises dans le mois auxquelles elles peuvent récupérer leur panier alimentaire.

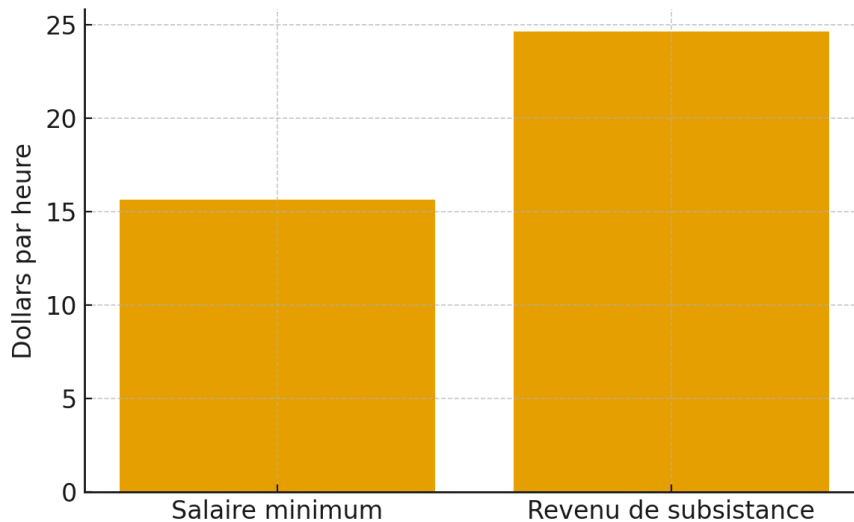
II. Demande saisonnière et cyclique

Les distributeurs alimentaires observent des fluctuations saisonnières importantes, particulièrement durant l'hiver, période où les ménages doivent absorber des coûts plus élevés en chauffage et en services publics. Le début de l'année scolaire entraîne également une hausse de la demande, surtout pour les enfants et les jeunes qui dépendent des repas offerts dans les milieux éducatifs.

Selon le Human Development Council (2024), le revenu de subsistance au Nouveau Brunswick s'élève à 24,62 \$/h, alors que le salaire minimum demeure à 15,65 \$/h, (Government du Nouveau-Brunswick, 2025). Une infographie récente sur la main d'œuvre provinciale indique par ailleurs que 45 % des travailleurs gagnent moins que ce revenu de subsistance, limitant leur capacité à couvrir les dépenses essentielles comme le logement, le transport et l'alimentation. Cet écart salarial explique pourquoi un nombre croissant de familles, même celles ayant un revenu, doivent désormais se tourner vers les banques alimentaires.

Le graphique ci-dessous met en lumière la différence importante entre le salaire minimum et le revenu de subsistance, différence qui pèse directement sur la stabilité financière des ménages.

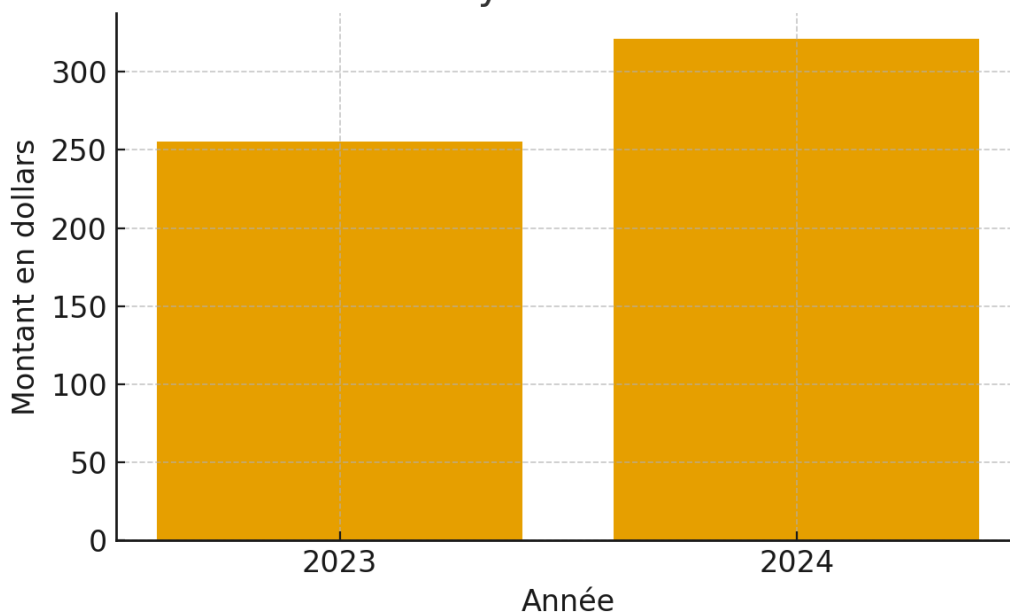
Salaire minimum vs revenu de subsistance au Nouveau Brunswick (2024)



La hausse des coûts domestiques accentue cette pression, particulièrement pour l'électricité. Selon un rapport de KPMG (2025), la facture moyenne d'électricité en milieu urbain est passée de 255,42 \$ en 2023 à 321,47 \$ en 2024. Cette augmentation survient durant les mois froids, période où le chauffage est indispensable. Plusieurs organismes, dont la Coalition des personnes handicapées du Nouveau Brunswick, affirment que ces coûts énergétiques constituent désormais un facteur majeur contribuant à la pauvreté énergétique dans la province, (Petit, 2024).

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, cette hausse rapide des factures d'électricité renforce les difficultés financières auxquelles les ménages font face en période hivernale.

Évolution de la facture moyenne d'électricité en milieu urbain



Ces variations saisonnières fragilisent de manière considérable la sécurité alimentaire des ménages. Elles expliquent aussi pourquoi les demandes d'aide augmentent de façon prévisible chaque hiver, dépassant parfois la capacité réelle des organismes à répondre aux besoins.

III. Sources d'approvisionnement alimentaire et de financement

Nourrir NB et Second Harvest ont été identifiés comme les principaux fournisseurs par plus de la moitié des organismes consultés. Ils fournissent des denrées fraîches, des produits non périssables et divers articles non alimentaires, qui constituent une part importante de l'approvisionnement des banques

alimentaires et des cuisines communautaires. Ces distributions sont complétées par des dons provenant d'épicerie, de restaurants, de fermes locales et de particuliers, ainsi que par des achats directs effectués par certains organismes pour combler des besoins spécifiques, notamment en produits périssables ou culturellement appropriés comme la viande halal, les fruits frais ou les produits laitiers.

Bien que cette diversité de sources renforce la chaîne d'approvisionnement, elle expose aussi les organismes à une fragilité importante. Par exemple, lorsqu'un retard ou une réduction survient dans les achats de Nourrir NB, les petites banques alimentaires ou les cuisines communautaires comme Karing Kitchen, dont certaines dépendent jusqu'à 90 % de ces distributions, se retrouvent immédiatement en difficulté.

Les mécanismes de financement présentent la même volatilité. La majorité des organismes repose sur un mélange de fonds fédéraux, provinciaux et municipaux, de subventions, de fondations, de dons privés et de commanditaires. Cependant, ces sources sont souvent temporaires ou liées à des projets, ce qui complique la planification et limite la stabilité opérationnelle. De plus, la hausse des prix des aliments, du carburant et des services publics oblige plusieurs organismes à réaffecter des budgets initialement prévus pour d'autres programmes ou pour l'amélioration des infrastructures, simplement afin de maintenir un niveau d'approvisionnement minimal et de poursuivre leurs opérations essentielles.

IV. Ressources humaines

La majorité des organismes sans but lucratif repose sur une combinaison de bénévoles, de personnel à temps plein ou à temps partiel, de retraités et d'étudiants. Le recrutement et la rétention des bénévoles demeurent un défi constant, notamment en raison du vieillissement des bénévoles de longue date et du recul de l'engagement des jeunes dans le secteur communautaire.

La rétention du personnel représente également un enjeu majeur. De nombreux employés ne sont pas rémunérés à la hauteur de leur charge de travail, du stress ou des risques auxquels ils sont exposés, particulièrement en matière de sécurité. Cette situation fragilise les équipes, car plusieurs travailleurs perçoivent ces postes comme temporaires et se tournent vers des secteurs offrant de meilleures conditions de travail. Dans certains cas, des employés dépendent eux-mêmes des services alimentaires de leur organisme, ce qui témoigne de la pression financière croissante dans le milieu.

Pour assurer une stabilité organisationnelle, les organismes doivent investir dans une rémunération adéquate, des environnements de travail sains et sécuritaires, ainsi que dans la formation et le développement des bénévoles et du personnel. Ces mesures sont essentielles pour réduire le roulement, maintenir la continuité des services et renforcer la capacité globale du réseau alimentaire communautaire.

V. Qualité alimentaire, nutrition et impact des programmes

a. Adaptations alimentaires et inclusivité culturelle

De nombreux organismes s'efforcent d'offrir des denrées adaptées aux besoins nutritionnels et culturels de leurs usagers. Cela inclut les aliments culturellement appropriés, les produits halal, les options végétariennes ou véganes, les produits sans gluten et le lait maternisé.

Les restrictions alimentaires liées à des raisons médicales peuvent parfois être appuyées par des prescriptions, mais les besoins liés à la culture ou à la religion ne reçoivent pas la même reconnaissance. La viande halal, par exemple, doit être préparée, manipulée et abattue en conformité avec la loi islamique. Elle doit aussi être exempte de substances considérées comme haram, par exemple le porc, l'alcool ou certains procédés d'abattage (The Halal Times, 2025).

Plusieurs organismes expliquent que répondre à ces besoins, surtout pour les produits halal, devient de plus en plus difficile. Certains consacrent une partie de leur budget restreint à ces achats, mais l'absence de financement réservé aux aliments culturellement appropriés crée des choix difficiles. Comme la viande halal coûte souvent entre 30 pour cent et 50 pour cent de plus que les produits standards, les organismes doivent décider entre respecter les besoins culturels ou maintenir un volume suffisant pour l'ensemble des usagers.

Une comparaison simple de produits équivalents montre l'ampleur de cet écart. Des lanières de poulet standards, vendues à 10 dollars pour 1,5 kg, reviennent à 0,67 dollar par 100 g. L'équivalent halal, vendu à 13 dollars pour 800 g, coûte 1,63 dollar par 100 g et la version sans gluten se situe à 1,67 dollar par 100 g. Les options halal et sans gluten coûtent donc environ 2,4 fois plus cher que le produit standard. Cela a des conséquences directes pour les organismes qui doivent ajuster leurs achats et parfois limiter la quantité offerte.

Tableau comparatif des produits équivalents

Produit	Format	Prix total	Prix pour 100 g
Chicken Strips standards	1,5 kg	10 \$	0,67 \$
Chicken Breast Strips halal	800 g	13 \$	1,63 \$
Chicken Strips sans gluten	600 g	10 \$	1,67 \$

Parmi les organismes rencontrés, seulement trois réussissent à maintenir un stock régulier de viande halal. Les autres expliquent ne pas avoir les ressources nécessaires pour en acheter régulièrement. Lorsqu'il n'y en a pas, les usagers sont invités à se tourner vers des fruits, des légumes ou du pain. Un organisme dit dépenser entre 500 dollars et 700 dollars par mois seulement pour maintenir une offre minimale de produits halal.

Au delà des contraintes financières, certaines personnes rapportent avoir vécu des expériences de discrimination lorsqu'elles ont demandé des produits halal. Ces situations montrent l'importance de la sensibilité culturelle, particulièrement pour les nouveaux arrivants et les communautés racialisées. Pour répondre à ces besoins non comblés, Moncton Cares a créé sa propre banque alimentaire axée sur les produits culturellement adaptés.

Avec l'augmentation de l'immigration au Nouveau Brunswick, la demande pour des services alimentaires culturellement inclusifs croît elle aussi. Selon le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail (2025), 14 988 personnes ont obtenu la résidence permanente entre juillet 2023 et juin 2024, ce qui confirme la nécessité d'adapter les services alimentaires aux réalités démographiques.

b. Lien entre alimentation et santé

L'insécurité alimentaire présente un lien clair et bien établi avec la santé physique et mentale. Une étude publiée dans *The Journal of Nutrition* par Tarasuk, Mitchell, McLaren et McIntyre en 2013 démontre que les adultes vivant dans un ménage en insécurité alimentaire sont beaucoup plus susceptibles de souffrir de dépression, d'anxiété, de diabète, d'hypertension, de maladies cardiaques et de fibromyalgie.

L'étude montre également que la relation entre santé et insécurité alimentaire est bidirectionnelle. L'accès insuffisant à une alimentation adéquate peut détériorer la santé, mais les problèmes de santé eux-mêmes

peuvent rendre un ménage plus vulnérable à l'insécurité alimentaire. Les dépenses liées aux médicaments, aux besoins alimentaires spécifiques, aux soins de santé ou aux déplacements grèvent les budgets déjà limités, rendant l'achat de nourriture encore plus difficile. Les personnes ayant des limitations physiques ou psychologiques ont aussi davantage de difficulté à appliquer des stratégies d'économie, comme cuisiner en grande quantité ou se déplacer vers plusieurs commerces.

Les troubles de santé mentale, notamment l'anxiété et la dépression, figurent parmi les conditions les plus fortement associées à l'insécurité alimentaire, ce qui accentue la difficulté à planifier, s'organiser et chercher de l'aide de manière stable.

Dans ce contexte, les banques alimentaires et les programmes de repas jouent un rôle essentiel pour la santé communautaire. Ils atténuent le stress lié au manque de nourriture, fournissent une base nutritionnelle minimale, et évitent que la précarité financière ne se transforme en crise de santé. Lors de nos visites, plusieurs organisations ont expliqué que des familles entières, y compris des ménages avec plusieurs enfants, de jeunes couples, des aînés et des personnes vivant avec des maladies chroniques, dépendent de ces services pour répondre à leurs besoins alimentaires de base.

c. La sécurité alimentaire dans le cadre judiciaire

En juin 2025, le ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Robert McKee, a annoncé la création d'un Tribunal de la santé mentale et des dépendances à Moncton, dont le lancement est prévu pour 2026. Ce programme, inspiré des modèles de déjudiciarisation, vise à offrir un traitement adapté et digne aux personnes judiciarisées dont les comportements criminels sont liés à une consommation de substances, à un trouble du jeu ou à une maladie mentale. Des navigateurs travailleront avec les procureurs de la Couronne afin d'évaluer l'admissibilité des participants et de les orienter vers des soutiens communautaires, incluant le logement et les services de santé mentale.

Cette annonce comporte des implications importantes. Une proportion significative des personnes admissibles à ce programme vit également des privations matérielles, incluant une insécurité alimentaire chronique. Celle-ci entraîne une détérioration de la santé mentale, une déstabilisation générale et un risque plus élevé de comportements à risque.

L'accès à une alimentation adéquate est une condition essentielle à la stabilité, au rétablissement et au respect des obligations judiciaires. Une personne qui ne peut satisfaire ses besoins essentiels aura plus de difficulté à assister à ses rendez-vous, à respecter les conditions imposées et à s'engager dans son plan de traitement. La sécurité alimentaire devient donc un facteur déterminant du succès clinique et judiciaire du programme.

Durant notre travail sur le terrain, l'équipe des services de santé mentale de la zone Beauséjour nous a indiqué qu'elle réfère régulièrement des clients aux banques alimentaires et qu'elle couvre parfois les frais de transport nécessaire pour accéder à ces services, y compris pour se rendre à la banque alimentaire de Shédiac. Cela montre que même les autorités de santé veillent à compenser les lacunes des systèmes de soutien actuels.

d. Implications pour la mise en œuvre

- Le tribunal devrait intégrer un dépistage systématique de l'insécurité alimentaire dès l'admission
- Les participants devraient être dirigés immédiatement vers des programmes alimentaires ou des soutiens pour l'épicerie
- L'accès stable à la nourriture devrait être suivi comme un indicateur clé, au même titre que la santé mentale, la stabilité résidentielle et les progrès judiciaires

Dans ce contexte, les banques alimentaires et les programmes de repas constituent des soutiens essentiels. Ils permettent de prévenir une détérioration de la santé, de réduire la détresse et, pour plusieurs ménages, de combler l'écart entre un revenu insuffisant et les besoins nutritionnels fondamentaux. Les témoignages recueillis montrent que ces programmes soutiennent une grande diversité de ménages, incluant des familles nombreuses, des couples, des aînés, des minorités visibles et des personnes vivant avec un handicap ou une maladie chronique.

e. Mesures de durabilité

Une stratégie importante pour assurer la durabilité du réseau alimentaire repose sur la récupération, la redistribution et le suivi des ressources. L'ampleur de ces initiatives varie selon les organismes. Certains entretiennent des partenariats avec des épiceries, des restaurants ou des fermes pour récupérer des surplus.

D'autres collaborent avec des pharmacies pour obtenir des produits d'hygiène ou cultivent de petits jardins communautaires durant l'été.

Ces jardins renforcent la résilience alimentaire et mobilisent les bénévoles. Toutefois, plusieurs organismes signalent la perte de certains partenariats agricoles, ce qui les oblige à dépendre davantage des dons publics ou commerciaux. Afin d'anticiper ces fluctuations, certaines banques alimentaires utilisent un système de traçabilité qui permet d'estimer la valeur monétaire des dons reçus et d'évaluer l'impact financier lorsqu'un donateur cesse sa contribution.

La gestion des ressources passe aussi par un suivi rigoureux des dates d'expiration. Plusieurs organismes vérifient quotidiennement les denrées afin d'éviter tout gaspillage et de redistribuer les aliments avant leur péremption.

Pour les repas préparés, le gaspillage est évité autant que possible. Les portions sont calculées avec précision et les surplus sont congelés pour être utilisés le lendemain ou à la fin de la semaine. Lors de nos visites, nous avons observé la diversité des usagers et l'efficacité des pratiques de réduction du gaspillage dans une cuisine communautaire.

Dans l'ensemble, ces pratiques démontrent la capacité d'adaptation et la créativité des organismes, malgré des ressources limitées.

f. Collecte de données et rétroaction des usagers

Les organismes alimentaires utilisent différentes méthodes pour suivre les usagers et évaluer leurs programmes. Les banques alimentaires utilisent le système Link2Feed pour collecter des données démographiques, enregistrer le nombre de visites et suivre la fréquence d'utilisation. Ce système est obligatoire pour tous les organismes recevant des denrées de Nourrir NB.

L'accès aux services varie entre les organisations. Certains programmes fonctionnent sans rendez-vous, d'autres ont des plages horaires fixes ou exigent une prise de rendez-vous. Les fournisseurs de logements ou certains programmes alimentaires n'offrent leurs services qu'à leurs résidents ou membres inscrits, comme le Boys and Girls Club.

En matière de restrictions alimentaires, les organismes s'appuient surtout sur des échanges informels ou des notes internes. La plupart disent ne pas être en mesure de répondre systématiquement à ces besoins, en raison de leur dépendance aux dons.

Les mécanismes formels de rétroaction sont rares. Le manque de temps, de personnel et de ressources oblige plusieurs organismes à se concentrer sur les besoins immédiats. Ils s'appuient donc sur des échanges informels pour ajuster leurs services lorsque cela est possible.

VI. Refuges, logements supervisés et insécurité alimentaire

a. Rôle des refuges et des logements supervisés dans le réseau de sécurité alimentaire

Les refuges et les logements supervisés occupent une place essentielle dans l'écosystème de la sécurité alimentaire, puisqu'ils offrent à la fois un hébergement sécuritaire et des repas quotidiens. Pour de nombreuses personnes en situation d'itinérance ou en crise, recevoir un repas représente bien plus qu'un soutien vital. Il s'agit aussi d'une première porte d'entrée vers d'autres services essentiels.

Selon PROOF (2025), environ 29,5 % résidents du Nouveau Brunswick, vivaient dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire en 2024. D'après les estimations trimestrielles de Statistique Canada, la province compte environ 869 000 habitants. Cela signifie qu'environ une personne sur trois peine à accéder à une nourriture suffisante, nutritive et culturellement appropriée en raison de contraintes financières.

Cette réalité montre la gravité du problème et souligne l'importance des refuges et des logements supervisés dans le réseau de soutien. Dans un contexte où les prix des aliments continuent de grimper et où les soutiens au revenu demeurent limités, ces organismes jouent un double rôle. Ils interviennent en urgence pour répondre à la faim et contribuent aussi à une stabilisation à plus long terme pour les personnes les plus vulnérables.

Leur accompagnement va bien au-delà de la distribution de repas. Ils offrent également une gamme de services complémentaires, notamment l'aide au logement, le soutien en santé mentale, l'accompagnement vers l'emploi et diverses formes de soutien psychosocial. Ces services renforcent la stabilité de vie des personnes hébergées et favorisent, lorsque possible, une trajectoire vers davantage d'autonomie.

b. Profils des résidents et niveaux de dépendance

Les logements supervisés distinguent généralement deux profils de résidents. D'un côté, les résidents dépendants, qui comptent entièrement sur les repas fournis sur place. De l'autre, les résidents autonomes, qui préparent leur propre nourriture, mais peuvent tout de même accéder à des dons alimentaires ou à des cuisines partagées.

Les résidents dépendants représentent un coût plus élevé, car l'organisme doit fournir trois repas complets par jour, en plus des collations et des boissons, ce qui implique des dépenses en nourriture, en salaires, en entreposage et en entretien des installations. Les lits d'urgence, dont les usagers dépendent entièrement des repas servis sur place, génèrent ces coûts dès leur arrivée. Les résidents plus autonomes nécessitent parfois moins de soutien direct, mais peuvent encore dépendre de dons ou de services communautaires pour combler leurs besoins alimentaires.

La population résidente est très diversifiée. Elle inclut des mères monoparentales cherchant un milieu sécuritaire, des adultes vivant avec une maladie mentale, des personnes ayant un handicap cognitif ou physique, ainsi que des jeunes qui résident en foyers de groupe ou en logements de transition et qui ont besoin d'un soutien alimentaire quotidien. Malgré les efforts déployés, la qualité et la variété des repas fluctuent en fonction des dons reçus, de l'accès saisonnier aux aliments frais et de l'augmentation du prix des denrées.

c. Pressions financières et lacunes politiques

De nombreux refuges et logements supervisés reçoivent un financement opérationnel provincial, notamment du ministère du Développement social. Cependant, les montants alloués à l'alimentation sont limités et n'ont pas suivi l'augmentation rapide du coût des denrées. Cette situation oblige plusieurs organismes à réduire la diversité des menus, à diminuer les portions ou à réaffecter des fonds provenant d'autres services essentiels afin de maintenir les repas.

En complément, certains refuges bénéficient d'un financement du bureau de Femmes et Égalité des genres Canada ou de programmes provinciaux destinés aux femmes, aux personnes de diverses identités de genre ou aux survivantes de violence. Ces fonds permettent d'offrir des milieux sécuritaires et de maintenir l'accès à la nourriture en contexte d'hébergement d'urgence ou de transition. Toutefois, ces sources de

financement sont souvent temporaires ou rattachées à des projets précis, ce qui limite la capacité de planifier des services alimentaires à long terme.

Selon le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale Nationale, la pauvreté n'est pas la seule cause de l'insécurité alimentaire, mais elle en demeure un facteur central. D'autres réalités peuvent aussi provoquer des difficultés financières, comme une mauvaise gestion des dépenses, les dépendances, les problèmes de jeu ou les enjeux de santé mentale. Lorsque le budget d'un ménage couvre à peine le loyer, l'électricité et les autres dépenses fixes, la nourriture devient la première variable d'ajustement. Beaucoup de personnes sautent alors des repas ou se tournent vers des aliments moins coûteux et moins nutritifs.

Ces éléments montrent la nature complexe de l'insécurité alimentaire. Les refuges et les logements supervisés ne se limitent pas à nourrir des résidents, ils doivent aussi composer avec des pressions économiques, sociales et psychosociales qui aggravent la vulnérabilité de leur clientèle.

d. Intégration avec les services alimentaires communautaires

Même s'ils font partie intégrante du réseau alimentaire du Grand Moncton, les refuges et logements supervisés n'ont pas tous la même capacité de collaborer avec les autres services. Ils entretiennent des liens importants avec les banques alimentaires, les cuisines communautaires, les organismes de charité et les services de santé afin d'obtenir des dons, de partager des surplus et de réduire le gaspillage. Cependant, la collaboration formelle entre organismes d'hébergement demeure limitée.

Contrairement aux banques alimentaires ou aux cuisines communautaires, qui sont ouvertes au public, les refuges sont soumis à des contraintes strictes de confidentialité et à des enjeux de sécurité liés à la vulnérabilité de leur clientèle. Par exemple, un refuge pour femmes et enfants ayant vécu de la violence, comme Carrefour pour femmes, ne peut pas partager librement des informations ou des références avec un organisme qui dessert des hommes en situation d'itinérance ou vivant des enjeux de dépendance. Certains refuges n'utilisent pas non plus des systèmes partagés comme Link2Feed en raison de préoccupations relatives à la protection des renseignements personnels.

Ces contraintes limitent la circulation d'information et freinent la mise en place de collaborations plus structurées, même lorsque les besoins des résidents se recoupent. De plus, les populations desservies

présentent des besoins multiples qui dépassent l'alimentation, incluant le soutien psychologique, l'intervention post traumatique, l'accompagnement pour l'emploi et la réintégration sociale. Cette diversité rend difficile la création d'un modèle unique de coordination entre organismes d'hébergement. Malgré ces obstacles, plusieurs d'entre eux entretiennent des collaborations informelles fondées sur la confiance et partagent des surplus ou des références lorsque c'est possible.

e. Un continuum élargi de services

Les refuges et les logements supervisés offrent bien plus que des repas. Ils fournissent une gamme complète de services visant à améliorer la qualité de vie des résidents, parmi lesquels on retrouve notamment :

- Le service de déjeuners, dîners et soupers, sept jours sur sept
- Les repas à emporter et l'accès à de l'eau potable pour les non-résidents
- L'accès aux douches, à la buanderie et à des produits d'hygiène
- L'accompagnement vers l'aide au logement, les soins de santé et l'emploi
- La prévention et l'intervention en cas de surdose
- Les services d'approche pour les personnes qui vivent à l'extérieur

Dans la communauté, les programmes de repas agissent aussi comme des points d'ancrage vers d'autres formes de soutien. Accéder à un repas signifie souvent accéder à un espace sécurisant, respectueux et digne. Le programme de déjeuners offert à l'église anglicane St George en est un exemple concret. L'église offrait des repas, des douches, une buanderie et des vêtements propres. La simple possibilité que ces services soient interrompus a mis en lumière leur importance et l'urgence de préserver cet ancrage pour les personnes vulnérables.

Ainsi, les refuges et les logements supervisés fonctionnent comme de véritables filets de sécurité. Ils relient l'accès à la nourriture, à la santé et au logement. Pour de nombreuses personnes, un refuge n'est pas seulement un endroit pour manger ou dormir. C'est aussi un lieu de rencontre avec des intervenants, un espace pour amorcer une stabilisation et, pour certaines, un premier pas vers une meilleure santé mentale.

Une étude menée en 2025 par la School of Public Policy de l'Université de Calgary montre que plus de 60 % des personnes entrant dans un refuge avaient déjà eu recours à une banque alimentaire, (Jadidzadeh, Kneebone et Burek, 2025). Ce constat confirme le lien profond entre insécurité alimentaire et instabilité résidentielle. Dans bien des cas, l'insécurité alimentaire précède l'itinérance et une alimentation adéquate demeure indispensable pour maintenir un logement stable.

VII. Principaux défis et obstacles

a. Hausse des coûts et inflation

Les organismes du Grand Moncton, même s'ils n'offrent pas tous les mêmes services ni les mêmes horaires, ont unanimement identifié la hausse du coût des aliments, du carburant et des loyers comme l'un des enjeux les plus pressants. L'inflation rend de plus en plus difficile le maintien de la qualité et de la quantité des repas. Plusieurs fournisseurs n'ont reçu aucune augmentation de financement depuis des années, alors que le prix des biens essentiels continue d'augmenter.

b. Limites du financement et dépendance aux dons en nature

La majorité des programmes alimentaires communautaires reposent sur des subventions à court terme, des dons caritatifs et des contributions alimentaires en nature. Cette dépendance complique la planification à long terme et crée une forte instabilité dans la prestation de services. Certains refuges et cuisines communautaires doivent ajuster leurs horaires ou réduire les portions selon les dons disponibles, ce qui affecte directement la constance de l'aide offerte aux usagers.

c. Pénurie de personnel et de bénévoles

Les pénuries de personnel et l'épuisement des bénévoles demeurent des défis persistants. Depuis la période postpandémique, une grande partie de la charge de travail repose sur un nombre restreint d'employés, ce qui entraîne fatigue et roulement. L'engagement bénévole est aussi en baisse, particulièrement en dehors des périodes de pointe, ce qui limite la capacité d'étendre les heures d'ouverture ou d'offrir un soutien personnalisé.

d. Contraintes d'infrastructure et d'espace

De nombreux organismes fonctionnent dans des installations vieillissantes ou inadéquates, qui ne sont pas conçues pour la préparation de repas à grande échelle ou pour l'entreposage de quantités importantes de nourriture. Le manque d'espace de réfrigération et de cuisine limite la capacité à accepter des dons en vrac et complique la diversification des repas. Ces contraintes réduisent également les possibilités de collaboration entre programmes qui pourraient autrement partager certains équipements.

e. Collaboration et partage restreint des données

Même si plusieurs organismes partagent des missions similaires, les politiques de confidentialité et les différences entre les populations desservies rendent le partage de données difficile. Par exemple, un refuge accueillant des personnes ayant des dépendances ou vivant l'itinérance ne peut pas toujours partager d'informations avec un refuge pour femmes ou pour jeunes. Cette réalité entraîne une coordination inégale au sein du réseau et limite les possibilités de renforcer collectivement les services et le plaidoyer.

f. Flexibilité limitée pour fournir ou référer vers des repas d'urgence

Au cours de notre travail de terrain, nous avons rencontré des fournisseurs de services de santé et de services sociaux, y compris le Centre de santé mentale communautaire Beauséjour, un service du Réseau de santé Vitalité. Au fil de ces échanges, nous avons constaté les défis importants auxquels ils font face lorsqu'ils tentent de référer des clients vers des programmes alimentaires en situation d'urgence. De nombreuses banques alimentaires et soupes populaires fonctionnent selon des horaires fixes, exigent une inscription préalable ou n'ont pas la capacité d'accepter des demandes le jour même. Cette flexibilité limitée est particulièrement problématique pour les personnes vivant une crise aiguë, notamment en santé mentale ou en situation résidentielle instable. Ces obstacles soulignent la nécessité d'une meilleure coordination entre les services de santé et les systèmes alimentaires communautaires afin qu'aucune personne ne se retrouve sans accès à de la nourriture en situation d'urgence.

g. Obstacles liés au transport et à la géographie

Les personnes n'ayant pas accès à un moyen de transport rencontrent d'importantes difficultés pour accéder aux programmes alimentaires, en particulier celles vivant en périphérie. Les horaires limités du

transport en commun et le coût élevé des taxis compliquent l'accès aux repas communautaires et aux paniers alimentaires.

Les limites géographiques renforcent cet obstacle. La plupart des banques alimentaires fonctionnent par zone de service et exigent que les usagers se présentent à la banque correspondant à leur adresse. Pour les personnes vivant loin de leur point de service, sans voiture ou sans transport abordable, cette exigence devient une barrière majeure et entraîne parfois le renoncement à l'aide alimentaire.

h. Charge administrative et exigences de reddition de comptes

Les organismes plus petits, souvent gérés par des bénévoles, éprouvent des difficultés à répondre aux exigences administratives imposées par les bailleurs de fonds. Les tâches de reddition de comptes consomment un temps précieux qui pourrait autrement être consacré aux services directs, à l'évaluation des programmes ou au développement de partenariats. Une simplification des attentes administratives et un soutien dédié permettraient à ces organismes de se concentrer davantage sur leur mission première.

i. Iniquités systémiques plus larges

Les causes profondes de l'insécurité alimentaire demeurent structurelles. La pauvreté, les bas salaires, le manque de logements abordables et les inégalités sociales continuent d'alimenter la demande envers les services alimentaires. Selon PROOF (2025), environ un ménage sur quatre au Nouveau Brunswick et un enfant sur trois vivent en situation d'insécurité alimentaire. Ces enjeux dépassent la portée des réponses caritatives et soulignent la nécessité de solutions systémiques qui lient revenus, logement et politiques sociales.

VIII. Recommandations

a. Intégrer la sécurité alimentaire dans la réponse coordonnée du Nouveau Brunswick

Le Comité directeur sur l'itinérance du Nouveau Brunswick a établi un cadre essentiel de collaboration intersectorielle pour répondre à des enjeux sociaux complexes. Ses travaux reconnaissent que l'itinérance, la pauvreté et les enjeux de santé mentale sont profondément liés et nécessitent des interventions qui s'attaquent aux causes structurelles, plutôt qu'aux seuls symptômes.

Dans le Grand Moncton, l'insécurité alimentaire aggrave la vulnérabilité des personnes déjà touchées par l'instabilité résidentielle ou la détresse psychologique. Les programmes alimentaires communautaires accomplissent un travail remarquable, mais la demande dépasse largement ce que les réseaux caritatifs peuvent soutenir à eux seuls.

Intégrer explicitement la sécurité alimentaire dans le mandat élargi du Comité permettrait de renforcer l'impact des investissements publics, notamment ceux liés au logement et au futur Tribunal de la santé mentale et des dépendances. Un accès stable à une alimentation nutritive favorise le rétablissement, la régulation émotionnelle et l'adhésion aux plans de traitement, des éléments essentiels à la réussite des programmes de déjudiciarisation et à la stabilité à long terme.

Un leadership gouvernemental affirmé est nécessaire pour harmoniser ces initiatives. Lorsque l'alimentation, le logement et la santé mentale sont considérés ensemble, le Nouveau Brunswick se rapproche d'un modèle de communauté capable d'offrir de véritables parcours de stabilité et de mieux être.

b. S'attaquer aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire n'est pas uniquement un problème de distribution de nourriture, il s'agit d'un enjeu de revenu et de logement. La réponse la plus efficace repose sur des politiques ambitieuses qui s'attaquent aux déterminants économiques de l'instabilité financière.

Le gouvernement provincial devrait envisager d'ajuster le salaire minimum pour l'aligner sur le salaire viable, estimé à 24,62 dollars de l'heure au Nouveau Brunswick. Sans l'établissement d'un revenu de base garanti, les ménages qui travaillent continueront de dépendre des services alimentaires d'urgence.

Parallèlement, les gouvernements provinciaux et municipaux doivent accélérer la création de logements non marchands et abordables, afin de permettre aux ménages à faible et moyen revenu d'avoir accès à un logement stable. Enfin, les politiques publiques doivent tenir compte du coût élevé des services publics, notamment l'électricité et le chauffage, qui forcent de nombreuses familles à réduire leur budget alimentaire pour payer leurs factures. L'accès à l'énergie demeure essentiel au bien-être général et à la sécurité alimentaire.

c. Stabiliser l'approvisionnement alimentaire et le financement opérationnel

La dépendance actuelle aux dons fluctuants et aux subventions à court terme n'est plus viable. Elle a directement contribué à des pénuries alimentaires récurrentes dans la région. Pour assurer la stabilité, le gouvernement provincial doit établir un financement annuel minimal, ajusté en fonction des coûts, et dédié à l'achat de nourriture. Ce financement devrait être indexé à l'inflation et révisé selon les augmentations documentées de la demande, incluant la hausse de 140 pour cent observée au cours des trois dernières années.

Afin de réduire les iniquités, le gouvernement pourrait instaurer un volet spécifique consacré à l'achat d'aliments culturellement appropriés, ce qui garantirait un accès équitable aux différents groupes de la population, incluant les nouveaux arrivants et les communautés racialisées.

Un financement durable doit également couvrir les coûts opérationnels essentiels, notamment les services publics, le transport, les loyers et la rémunération adéquate du personnel. Ces mesures sont indispensables pour alléger la pression sur les organismes de première ligne et assurer la résilience du système alimentaire provincial.

d. Améliorer l'efficacité, l'accessibilité et l'inclusion des services

Pour optimiser l'impact des ressources et améliorer l'expérience des usagers, des améliorations ciblées sont nécessaires. Les priorités incluent l'augmentation des capacités d'entreposage réfrigéré et sec ainsi que la création de systèmes de distribution mieux coordonnés et alignés sur les réseaux de transport existants.

Il est aussi essentiel d'offrir une formation approfondie au personnel et aux bénévoles sur les pratiques d'inclusion et de sensibilité culturelle. Cela permet d'assurer que tous les résidents, particulièrement les personnes racialisées, les nouveaux arrivants et les communautés marginalisées, puissent accéder à des services alimentaires accueillants, équitables et respectueux.

IX. Conclusion

Les données présentées dans ce rapport montrent que l'insécurité alimentaire dans le Grand Moncton n'est pas simplement un défi lié à la prestation de services. Il s'agit d'une crise sociale et économique profondément enracinée, qui touche près d'un ménage sur trois au Nouveau Brunswick. Le réseau alimentaire caritatif, malgré l'engagement remarquable de son personnel et de ses bénévoles, opère déjà au-delà de ses capacités et ne peut répondre à des besoins qui découlent principalement de revenus insuffisants, du manque de logements abordables et du coût élevé des services essentiels.

Les résultats de cette étude révèlent une fragilité structurelle importante. La dépendance aux dons volontaires et aux fonds temporaires limite la planification à long terme, réduit l'inclusivité culturelle des aliments distribués et augmente la pression sur des organismes déjà sursollicités. L'absence d'un processus uniforme d'évaluation des besoins, combinée au coût élevé de certains produits essentiels comme les protéines halal, crée des inégalités marquées dans l'accès aux services et pénalise particulièrement les personnes vivant les formes les plus sévères d'insécurité alimentaire.

Une transformation structurelle est nécessaire. Il faut passer d'un modèle d'urgence reposant sur la charité à un système résilient, coordonné et soutenu par l'État. Le plan stratégique en cinq volets présenté dans ce rapport propose une feuille de route claire pour cette transition. Il recommande notamment la création d'une Table permanente de coordination en sécurité alimentaire, l'ajustement du salaire minimum pour l'aligner au salaire viable et des interventions publiques visant à réduire les coûts élevés d'électricité et de chauffage.

Ce plan met également en évidence l'importance d'un financement public stable, indexé à l'inflation, soutenu par des mécanismes structurants comme l'Initiative d'achat local. Ces mesures visent à stabiliser la chaîne d'approvisionnement, soutenir les producteurs du Nouveau Brunswick et garantir une distribution équitable des ressources. Elles doivent s'accompagner de réformes opérationnelles, notamment un processus d'évaluation des besoins non punitif et équitable, afin de préserver la dignité des personnes qui sollicitent de l'aide.

La crise de l'insécurité alimentaire est avant tout une crise de volonté politique. Le bien être du Grand Moncton dépend de notre capacité collective à bâtir un système alimentaire équitable et coordonné, fondé sur le principe que l'accès à une alimentation suffisante, nutritive et culturellement adaptée constitue un droit. La mise en œuvre des cinq recommandations proposées représente une première étape indispensable vers un avenir plus stable, plus juste et plus digne pour toute la communauté.

Bibliographie

Femmes et Égalité des genres Canada. (2023, septembre). *Banques alimentaires Canada sélectionné pour mener un projet pilote national visant à éliminer les obstacles à l'équité menstruelle*. [Banques alimentaires Canada sélectionné pour mener un projet pilote national visant à éliminer les obstacles à l'équité menstruelle - Canada.ca](#)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale Nationale. (s.d.). *Ce qui peut mener à l'insécurité alimentaire dans un pays d'abondance*. <https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sante-publique/inegalites-sociales-sante/vivre-sans-faim/informer/causes>

Clow, T. (2025, septembre). *Feed NB still facing shortfall, with rising demand and costs*. 97.3 The Wave. <https://www.thewave.ca/2025/09/05/129923/>

Global News. (2024, juin). *Farmers growing crops for N.B. food banks told they might not get paid this year*. <https://globalnews.ca/video/11190681/farmers-growing-crops-for-n-b-food-banks-told-they-might-not-get-paid-this-year/>

Gouvernement du Canada, Statistique Canada. (2025, mai). *Enquête canadienne sur le revenu, 2023*. Le Quotidien. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/250501/dq250501b-fra.pdf?st=EcPJtt15>

Gouvernement du Canada, Statistique Canada. (2025, septembre). *Estimations de la population, trimestrielles*. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000901&request_locale=fr

Gouvernement du Nouveau Brunswick. (2025, février). *Augmentation du salaire minimum à 15,65 \$ l'heure*. <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/nouvelles/communiqu2025.02.0037.html>

Gouvernement du Nouveau Brunswick. (2025, juin). *Addictions and mental health court program to begin in 2026*. https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/news/news_release.2025.06.0266.html

Gouvernement du Nouveau Brunswick, Perspectives du marché du travail AU NOUVEAU-BRUNSWICK (Version 2025). (juin 2025). <https://www.emploisnb.ca/sites/default/files/2025-07/2025-06-06-LMI-2025LMO-Report-FR.pdf>

Human Development Council. (2024). *Living wages in New Brunswick 2024*. <https://sjhdc.ca/wp-content/uploads/2024/10/Living-Wages-in-New-Brunswick-2024.pdf>

Jadidzadeh, A., Kneebone, R., & Burek, P. (2025). *Shelter use and pathways into homelessness in Canada* (HSP122). The School of Public Policy, University of Calgary. [HSP122-Final.pdf](#)

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (2025). *Évaluation portant sur les clients résidentiels*. <https://www.nbpower.com/media/1493639/report-fre-nb-power-operational-assessment-residential-customers.pdf>

Mistral Creative Agency. (n.d.). *Une refonte stratégique de l'image de marque qui a clarifié l'objectif, renforcé la confiance et amélioré la visibilité*. [Nourrir NB \ Mistral agence créative \ Moncton](#)

NB Media Co-op. (2024, août). *NB Power rate increases adding to poverty in New Brunswick: This time it's energy poverty*. <https://nbmediacoop.org/2024/08/11/nb-power-rate-increases-adding-to-poverty-in-new-brunswick-this-time-its-energy-poverty/>

PROOF. (2025, mai). *New data on household food insecurity in 2024*. <https://proof.utoronto.ca/2025/new-data-on-household-food-insecurity-in-2024/>

Simpson, B. (2025, 22 avril). *Health department makes 1M cut to food bank non-profit*. TJ News. <https://tj.news/new-brunswick/food-bank-non-profit-faces-provincial-funding-gap>

Tarasuk, V., Mitchell, A., McLaren, L., & McIntyre, L. (2013). Chronic physical and mental health conditions among adults may increase vulnerability to household food insecurity. *The Journal of Nutrition*, 143(11), 1785–1793. <https://doi.org/10.3945/jn.113.178483>

The Halal Times. (2024, mai). *Halal food, what does it mean?* <https://www.halaltimes.com/halal-food-what-does-it-mean/>

Groupe de la Banque Mondiale. (s.d). *Qu'est-ce que la sécurité alimentaire ?* <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/agriculture/brief/food-security-update/what-is-food-security>

211 Expansion Partner Portal. (2025). *Ongoing reporting: Identified needs (met), April 1–September 30, 2025*. <https://211expansion.ca/ongoing-reporting-beta/>

